

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 21 octobre 2021**

D03_211021

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un octobre à quinze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 1 de l'Institut de formation des professionnels de santé, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation des demandes de création, suppression et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études, des modalités de contrôle des connaissances et des tarifs associés

- Modifications du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du DU *Passerelle étudiants en exil*

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Jean BRETON, Virginie ZAMPA, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Sandrine CHAIX, Noémie DUTILLEUL, Charlène DELACOUR, Véronique MOLINARI.

Membres représentés : Fabienne HANS (procuration à Jean BRETON), Séverin CONSTANT-MARMILLON (procuration à Noémie DUTILLEUL), Jacky CUVEX-COMBAZ (procuration à Véronique MOLINARI).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Vu l'article 79 des statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu les conditions de quorum non réunies lors de la séance du 14 octobre 2021 et la nouvelle convocation de la commission le 21 octobre 2021,

Les modifications du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du DU *Passerelle étudiants en exil* sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	45
Membres présents (dont président de séance)	9
Membres représentés	3
Nombre de votants	12
Voix favorables	11
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications du règlement des études et des modalités de contrôle des connaissances du DU *Passerelle étudiants en exil*.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 9 novembre 2021

Le Vice-président chargé de la formation

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dechenaud', with a stylized flourish at the end.

David DECHENAUD

Publié le : 16/11/2021

Transmis au Rectorat le : 16/11/2021

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D03_211021**

 UGA Université Grenoble Alpes	DEMANDE MODIFICATIONS Formation Non Accréditée (Diplôme Universitaire/Diplôme Inter Universitaire/Autres)	Formulaire
		Gestion évolutions Offre de Formation
		ODF NA
Nom du fichier : F_DGDF_modif_DU pass_3niveaux_CUEF_V07102021	Dernière mise à jour : 14/09/2021	Page 1 sur 3

Année universitaire concernée : 2021-2022

Date de la demande 16/09/2021

CSPM (le cas échéant) :

Composante : CUEF

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique : Sophie REGNAT-RAVIER

Réfèrent administratif : Manoela FONSECA-EMERAUD

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : ALL

Intitulé de la formation : PASSerelle étudiants en exil

Si changement d'intitulé de la formation :

Intitulé actuel : **Intitulé envisagé :**

Type de formation : ☒ DU ☐ DIU Autres ☐ Précisez le type de formation

Etablissement(s) partenaire(s) : N/C

Régime (FI/FC) : ☒ FI ☐ FC

Modalités : ☒ Présentiel ☐ EAD

Effectif prévisionnel formation initiale : 18

Effectif prévisionnel formation continue (y compris contrat pro) :

Date validation en Conseil de composante : 15 juin 2021

Eléments de contexte de la demande

Présentation de la formation :

Le DU Passerelle étudiants en exil s'inscrit dans le cadre du dispositif de solidarité auprès des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile mis en place au sein de l'UGA et de la COMUE de Grenoble, initié par l'engagement de la communauté universitaire grenobloise de septembre à 2015 : "fidèle à ses engagements, l'université souhaite assumer pleinement son rôle social fondé sur ses missions de formation, de recherche, d'insertion et de diffusion culturelle. L'apprentissage de la langue française permet d'éviter un décrochage social et académique des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile. »

Cette formation intensive en langue, culture et méthodologie universitaire, constitue une passerelle vers l'université française (selon niveau en français exigé à l'entrée dans la formation) et permet de donner à tout étudiant ayant été forcé d'interrompre son cursus antérieur d'études les pré-requis langagiers, culturels et méthodologiques lui permettant de réintégrer un cursus d'études supérieures ou professionnelles en France.

Indiquer les raisons et la nature des modifications :

- Passage d'un diplôme annuel à un diplôme semestrialisé

- Passage d'un diplôme unique (DU Pass B2), à un diplôme DU Pass par niveau: B1 B2 C1 (au semestre 2 uniquement).
- Mutualisation des cours de langue avec les cours DUEF du CUEF

Raisons des modifications :

- Adaptation au niveau linguistique des étudiants à l'entrée dans la formation avec un volume horaire équivalent ou augmenté
- Ajustement du contenu de la formation aux besoins des étudiants et prise en compte accrue de la construction du projet universitaire et professionnel
- Meilleure lisibilité de la maquette et équilibre du volume horaire entre les deux semestres
- Renforcement du lien entre les étudiants DU Pass et les autres étudiants du CUEF tout en maintenant une promotion DU Pass identifiable
- Plus grande souplesse dans la formation avec la semestrialisation, pour éviter les sorties de formation sans diplôme

Les parties suivantes ne devront être renseignées que lorsqu'elles font l'objet d'une modification

Organisation des enseignements

Période de la formation : septembre à décembre, janvier à mai

Durée de la formation : 14 semaines

Volume horaire de la formation : 260 heures/ semestre pour le parcours B1 et 234 heures/semestre pour les parcours B2 et C1

Formation semestrialisée (si oui quel semestre concerné) : oui les deux semestres

Composition des enseignements :

Compléter et joindre l'annexe : F_DGDF_enseig_creat_modif_formationNA_202002V2 ou le tableau des MCC

Stages:

☐ Oui ☒ Non

Durée :

Période :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Conditions d'accès

Recevabilité des candidatures :

Tout étudiant en exil, avec un statut de demandeur d'asile, réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, âgé de 18 ans ou plus.

Niveau de recrutement : Formation initiale pour les étudiants en exil ayant obtenu le baccalauréat ou tout diplôme équivalent justifiant des pré-requis nécessaires pour intégrer l'université.

Conditions d'admission :

Parcours B1 : Niveau A2 acquis, B1 en cours minimum.

Parcours B2 : Niveau B1 acquis, B2 en cours minimum.

Parcours C1 : Niveau B2 acquis, C1 en cours minimum.

Semestre 1 (session septembre - décembre) : Un test de positionnement est organisé à l'arrivée, ainsi qu'un entretien de motivation auprès d'un jury d'admission constitué de représentants du CUEF de Grenoble et éventuellement de membres invités.

Semestre 2 (session janvier-mai) : les étudiants inscrits en DU Pass à la session précédente sont prioritaires pour l'inscription.

L'intégration d'un étudiant inscrit en CI, DUEF, CDS ou CFQ respectant les conditions citées en 2.1 est possible si des places se libèrent à la fin du semestre 1 dans la limite de l'effectif accepté pour les DU Pass B1, B2 et C1 tous confondus.

Partenariat / Internationalisation de la formation

Partenariat : N/C

Précisez sous quelle forme et avec quel établissement

Internationalisation de la formation.

Précisez le cadre du partenariat et avec quel établissement

La DGD RTI devra-t-elle être associée : non

Frais d'inscription

Joindre l'annexe financière (AF_DFCA_grille_coûts_ODFNA_201912V1) pour le tarif FC

Tarif Formation initiale : Etudiants exonérés des droits d'inscription et des frais de formation

Tarifs Formation continue :

(A distinguer si tarif différent selon : reprise d'études non financée ou prise en charge OPCO)

Ingénieur conseil DFCA (Pack 2) ou le Référent FC en composante (Pack 1) :

NOM :

PRENOM :

Année universitaire : 2021-2022

Composante : Centre universitaire d'études françaises (CUEF)

Fiche validée :

Statut de la formation : Modification

Formation

Intitulé de la formation : Diplôme d'université Passerelle étudiants en exil

Type de formation : Diplôme d'université (DU)

Date du Conseil d'UFR : 15/06/2021

Date de passage en CFVU : 14/10/2021

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Sophie Regnat-Ravier : sophie.regnat-ravier@univ-grenoble-alpes.fr

Régime : Formation initiale

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale	N/C	18
Formation continue		
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau IV (Bac)

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Dépôt de la demande au RNCP pour la 1^{ère} fois :

Dépôt du renouvellement RNCP :

Renouvellement avec modification :

Date dépôt RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Le DU Passerelle étudiants en exil s'inscrit dans le cadre du dispositif de solidarité auprès des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile mis en place au sein de l'UGA et de la COMUE de Grenoble, initié par l'engagement de la communauté universitaire grenobloise de septembre à 2015 : "fidèle à ses engagements, l'université souhaite assumer pleinement son rôle social fondé sur ses missions de formation, de recherche, d'insertion et de diffusion culturelle. L'apprentissage de la langue française permet d'éviter un décrochage social et académique des étudiants réfugiés et demandeurs d'asile. »

Cette formation intensive en langue, culture et méthodologie universitaire, constitue une passerelle pour certaines formations à l'université française et permet de donner à tout étudiant ayant été forcé d'interrompre son cursus antérieur d'études, les pré-requis langagiers, culturels et méthodologiques lui permettant de réintégrer un cursus d'études supérieures ou professionnelles en France.

Objectifs :

Ce DU vise l'acquisition de compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques relatives aux niveaux B1, B2 et C1 du CECRL avec pour visée immédiate de permettre la réinsertion d'étudiants en exil dans un parcours d'études, certains BTS ou certaines formations universitaires.

Compétences visées :

A l'issue de la formation, les étudiants maîtriseront les compétences du niveau concerné qui seront validées par l'évaluation finale des épreuves de langue.

Parallèlement aux compétences linguistiques, la formation vise à faire acquérir les compétences culturelles et académiques nécessaires à la réussite universitaire. A l'issue de cette formation, les étudiants devront être capables de :

- connaître les codes universitaires et savoir-faire face aux modes d'évaluation traditionnels de l'université française
- répondre aux exigences du travail personnel : organisation méthodologique, recherche documentaire
- prendre des notes et rédiger en français
- prendre la parole en français dans un exposé court
- s'intégrer dans un groupe de travail en français
- savoir se repérer dans l'environnement universitaire et présenter sa candidature à l'université (recherche d'information, rédaction de lettre de motivation et CV)

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Public concerné : Tout étudiant en exil, avec un statut de demandeur d'asile, réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, âgé de 18 ans ou plus.

Niveau de recrutement : Formation initiale pour les étudiants en exil ayant obtenu le baccalauréat ou tout diplôme équivalent justifiant des pré-requis nécessaires pour intégrer l'université.

2.2 Conditions d'admission

Parcours B1 : Niveau A2 acquis, B1 en cours minimum.

Parcours B2 : Niveau B1 acquis, B2 en cours minimum.

Parcours C1 : Niveau B2 acquis, C1 en cours minimum.

Semestre 1 (session septembre - décembre) : Un test de positionnement est organisé à l'arrivée, ainsi qu'un entretien de motivation auprès d'un jury d'admission constitué de représentants du CUEF de Grenoble et éventuellement de membres invités.

Semestre 2 (session janvier-mai) : les étudiants inscrits en DU Pass à la session précédente sont prioritaires pour l'inscription.

L'intégration d'un étudiant inscrit en CI, DUEF, CDS ou CFQ ou d'un étudiant extérieur au CUEF respectant les conditions citées en 2.1 est possible si des places se libèrent à la fin du semestre 1 dans la limite de l'effectif accepté pour les DU Pass B1, B2 et C1 tous confondus.

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : septembre - mai

Durée de la formation : 9 mois

Formation semestrialisée : Oui

Volume horaire de la formation : parcours B1 (260h par semestre), parcours B2 (234h par semestre), parcours C1 (234h, semestre 2 uniquement)

Nombre d'ECTS : 0

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

- Les UE se compensent.
- Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider un parcours et le DU Pass.
- Pour les cours de lexique (UE1) et de culture française (UE3, Compétences culturelles), sont organisés un examen intermédiaire et un examen final comptant respectivement pour 30% et 70% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.
- Pour les cours de langue, est organisé un contrôle continu qui fait l'objet d'une attestation. Ces cours préparent aux compétences linguistiques et pragmatiques de l'examen final de l'UE1 (hors cours de lexique).

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le DU PASS comporte des enseignements mutualisés avec les autres DU :

Cours mutualisés DU Pass B1, B2, C1 : Cours de l'UE 2, l'UE 4 et l'UE 5

Cours mutualisés avec le DUEF (CUEF) : Les cours de l'UE1 et l'UE3

Cours mutualisés avec le SUAPS : Au semestre 1 - Activités sportives (UE4)

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire : NC

Rapport de stage : NC

Projets tuteurés : NC

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

La présence est obligatoire.

Toute absence doit être justifiée (justificatif médical ou administratif). Le justificatif doit être présenté au service scolarité dans un délai de cinq jours après le retour. Au-delà de ce délai l'absence sera considérée comme non justifiée.

Absences aux examens :

- Un rattrapage est organisé sur demande et présentation d'un justificatif administratif ou médical. Le rattrapage est organisé dans un délai d'un mois maximum après la date de l'examen.
- En cas d'absence aux examens, sans justificatif, l'étudiant aura la note zéro.
- La présence est obligatoire aux examens intermédiaires comme aux examens finaux.

III. Résultats

Article 5 : Jury

La composition du jury est déléguée au directeur de la composante par décision du Conseil d'Administration de l'UGA (arrêté du 20 mai 2016).

Les jurys se déroulent en janvier (S1) et en mai ou juin (S2).

Article 6 : Conditions de validation de la formation

La moyenne globale des notes doit être supérieure ou égale à 10/20.

Les UE se compensent.

Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 points pour valider un parcours et le DU Pass. Il est possible de valider deux parcours par année.

Article 7 : Redoublement

Le redoublement est possible après examen de la situation individuelle particulière de l'étudiant, par un jury composé de la responsable de la formation, la responsable de la scolarité et la direction. Les notes obtenues ne sont pas conservées.

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : Exonération

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue :

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

L'obtention du DU Pass permettra une poursuite d'études dans les formations universitaires requérant un niveau B1, B2, ou C1 en français à l'entrée dans la formation, sous réserve d'acceptation de la candidature.

Année de la Formation/Domaine/Mention : Diplôme d'Université PASSERELLE étudiants en exil

Parcours-type :

Parcours pédagogique (le cas échéant) : parcours B1

Responsable de la Formation : Sophie REGNAT-RAVIER

Responsable de l'Année :

Code Diplôme : NAUPSE1

Code VDI : 109

Code Etape : NAU1PE

Code VET : 190

Date approbation CFVU :

N° de version dans l'accréditation :

Formation Initiale

Présentiel

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES					
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP		
						Contrôle Continu (CC)	Si écrit, durée	Points	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Points	Contrôle Continu: report	Points	Examen terminal	Si écrit, durée					Points	
SEMESTRE 1																					
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES	DUEF		O		240													130	26		
Compréhension de l'oral					50				E	40	50			E	40			130			
Compréhension de l'écrit					60				E	90	60			E	90						
Expression orale					50				O	x	50			O	x						
Expression écrite libre					30				E	150	30			E	150						
Expression écrite dirigée					30						30										
Lexique					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14		26			
UE2 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	DU PASS		O		20													36			
Initiation informatique					0													6			
Initiation au Français sur Objectifs Universitaires					20	Ecrit et/ou Oral		10										18			
Module d'orientation (intervenants extérieurs)					0													12			
UE3 : COMPETENCES CULTURELLES	DUEF		O		20			20									26				
Culture et société					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26				
UE4 : OUVERTURE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	DU PASS		O		10			10										26			
Activités culturelles et/ou sportives*					10	Ecrit et/ou Oral		10										26			
UE5 : ATELIERS	DU PASS		O		10			10										16			
Ateliers de conversation et/ou d'écriture					10	Oral		10										16			
Total ECTS / Semestre					300							Total Nbre d'heures						26	208	26	

Commentaires:

Les UE se compensent.

Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DU Passerelle étudiants en exil B1.

*Cours de sport mutualisé avec les SUAPS

**Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.

Année de la Formation/Domaine/Mention : Diplôme d'Université PASSERELLE étudiants en exil

Parcours-type :

Parcours pédagogique (le cas échéant) : parcours B1

Responsable de la Formation : Sophie REGNAT-RAVIER

Responsable de l'Année :

Code Diplôme : NAUPSE1

Code VDI : 109

Code Etape : NAU1PE

Code VET : 190

Date approbation CFVU

N° de version dans l'accréditation :

Formation Initiale

Présentiel

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES					
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP		
						Contrôle Continu (CC)	Si écrit, durée	Points	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Points	Contrôle Continu: report	Points	Examen terminal	Si écrit, durée					Points	
SEMESTRE 2																					
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES	DUEF		O		240													130	26		
Compréhension de l'oral					50				E	40	50			E	40			130			
Compréhension de l'écrit					60				E	90	60			E	90						
Expression orale					50				O	x	50			O	x						
Expression écrite libre					30				E	150	30			E	150						
Expression écrite dirigée					30						30										
Lexique					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14			26		
UE2 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	DU PASS		O		20													36			
Français sur Objectifs Universitaires					20				E/O	90	20			E/O	90	20		36			
UE3 : COMPETENCES CULTURELLES	DUEF		O		20												26				
Culture et société					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26				
UE4 : OUVERTURE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	DU PASS		O		10													26			
Construction du projet universitaire et professionnel					5	Ecrit et/ou Oral		5										12			
Rencontre avec un professionnel					5				E/O		5							6			
Tutorat (accompagnement pédagogique individualisée)					0													8			
ETC facultatif					0																
UE5 : ATELIERS	DU PASS		O		10			10										16			
Ateliers de conversation et/ou d'écriture					10	Oral		10										16			
Total ECTS / Semestre					300								Total Nbre d'heures					26	208	26	

Commentaires:

Les UE se compensent.

Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DU Passerelle étudiants en exil B1.

**Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.

Nature des
épreuves CC
Ecrit ou Oral
Ecrit et/ou Oral
E/O
Ecrit
Ecrit mémoire
Ecrit rapport
Rapport Stage
Ecrit TP
E Dev maison
E Dev surveillé
Assiduité

Oral
O Soutenance
O Exposé

Année de la Formation/Domaine/Mention : Diplôme d'Université PASSERELLE étudiants en exil

Parcours-type :

Parcours pédagogique (le cas échéant) : parcours B2

Responsable de la Formation : Sophie REGNAT-RAVIER

Responsable de l'Année :

Code Diplôme : NAUPSE1

Code VDI : 109

Code Etape : NAU1PE

Code VET : 190

Date approbation CFVU

N° de version dans l'accréditation :

Formation Initiale

Présentiel

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES					
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP		
						Contrôle Continu (CC)	Si écrit, durée	Points	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Points	Contrôle Continu: report	Points	Examen terminal	Si écrit, durée					Points	
SEMESTRE 1																					
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES	DUEF		O		240				E	40	50			E	40	50		104	26		
Compréhension de l'oral					50				E	40	50			E	40	50		104			
Compréhension de l'écrit					50				O	120	50			E	120	50					
Expression orale					50				O	x	50			O	x	50					
Expression écrite					50				E	120	50			E	120	50					
Lexique					40	Ecrit	60	12**	E	120	28	oui	12**	E	120	28			26		
UE2 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	DU PASS		O		20													36			
Initiation informatique					0													6			
Initiation au Français sur Objectifs Universitaires					20	Ecrit et/ou Oral		20										18			
Module d'orientation (intervenants extérieurs)					0													12			
UE3 : COMPETENCES CULTURELLES	DUEF		O		20			20									26				
Culture et société					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26				
UE4 : OUVERTURE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	DU PASS		O		10			10										26			
Activités culturelles et/ou sportives*					10	Ecrit et/ou Oral		10										26			
UE5 : ATELIERS	DU PASS		O		10			10										16			
Ateliers de conversation et/ou d'écriture					10	Oral		10										16			
Total ECTS / Semestre					300							Total Nbre d'heures						26	182	26	

Commentaires:

Les UE se compensent.

Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DU Passerelle étudiants en exil B2.

*Cours de sport mutualisé avec les SUAPS

**Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.

Année de la Formation/Domaine/Mention : Diplôme d'Université PASSERELLE étudiants en exil

Parcours-type :

Parcours pédagogique (le cas échéant) : parcours B2

Responsable de la Formation : Sophie REGNAT-RAVIER

Responsable de l'Année :

Code Diplôme : NAUPSE1

Code VDI : 109

Code Etape : NAU1PE

Code VET : 190

Date approbation CFVU

N° de version dans l'accréditation :

Formation Initiale

Présentiel

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES							
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP				
						Contrôle Continu (CC)	Si écrit, durée	Points	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Points	Contrôle Continu: report	Points	Examen terminal	Si écrit, durée					Points			
SEMESTRE 2																							
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES	DUEF		O		240													104	26				
Compréhension de l'oral					50			E	40	50			E	40	50			104					
Compréhension de l'écrit					50			E	120	50			E	120	50								
Expression orale					50			O	x	50			O	x	50								
Expression écrite					50			E	120	50			E	120	50								
Lexique					40	Ecrit	60	12**	E	120	28	oui	12**	E	120	28			26				
UE2 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	DU PASS		O		20													36					
Français sur Objectifs Universitaires					20			E/O	90	20			E/O	90	20			36					
UE3 : COMPETENCES CULTURELLES - 1 CHOIX OBLIGATOIRE	DUEF		X		20												26						
Histoire de la France contemporaine					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26						
Le monde des affaires et environnement économique					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26						
Histoire du cinéma français					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26						
Littérature contemporaine					20	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26						
Atelier théâtre					20	Oral	x	6**	O	x	14	oui	6**	O	x	14	26						
UE4 : OUVERTURE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	DU PASS		O		10													26					
Construction du projet professionnel et universitaire					5	Ecrit et/ou Oral		5										12					
Rencontre avec un professionnel					5			E/O		5								6					
Tutorat (accompagnement pédagogique individualisée)					0													8					
ETC facultatif					0																		
UE5 : ATELIERS	DU PASS		O		10			10										16					
Ateliers de conversation et/ou d'écriture					10	Oral		10										16					
Total ECTS / Semestre					300											Total Nbre d'heures				26	182	26	

Commentaires:

Les UE se compensent.

Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DU Passerelle étudiants en exil B2.

**Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.

Nature des
épreuves CC
Ecrit ou Oral
Ecrit et/ou Oral
E/O
Ecrit
Ecrit mémoire
Ecrit rapport
Rapport Stage
Ecrit TP
E Dev maison
E Dev surveillé
Assiduité

Oral
O Soutenance
O Exposé

Année de la Formation/Domaine/Mention : Diplôme d'Université PASSERELLE étudiants en exil						Code Diplôme : NAUPSE1 Code VDI : 109 Code Etape : NAU1PE Code VET : 190						Date approbation CFVU N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale Présentiel											
Parcours-type : Parcours pédagogique (le cas échéant) : parcours C1 Responsable de la Formation : Sophie REGNAT-RAVIER Responsable de l'Année :																							
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisé	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Points	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES							
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP				
						Contrôle Continu (CC)	Si écrit, durée	Points	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Points	Contrôle Continu: report	Points	Examen terminal	Si écrit, durée					Points			
SEMESTRE 2																							
UE1 : COMPETENCES LINGUISTIQUES ET PRAGMATIQUES	DUEF		O		240												104	26					
Compréhension de l'oral					50				E	40	50			E	40	50							
Compréhension de l'écrit					50				E	120	50			E	120	50							
Expression orale					50				O	x	50			O	x	50							
Expression écrite					50				E	120	50			E	120	50							
Lexique					40	Ecrit	60	12**	E	120	28	oui	12**	E	120	28		26					
UE2 : METHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	DU PASS		O		20												36						
Français sur Objectifs Universitaires					20				E/O	90	20			E/O	90	20	36						
UE3 : COMPETENCES CULTURELLES - 1 CHOIX OBLIGATOIRE	DUEF		O		20												26						
Histoire de la France contemporaine					10	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26						
Le monde des affaires et environnement économique					10	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26						
Histoire du cinéma français					10	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26						
Littérature contemporaine					10	Ecrit	60	6**	E	120	14	oui	6**	E	120	14	26						
Dossier savoir culturel					10																		
UE4 : OUVERTURE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE	DU PASS		O		10												26						
Construction du projet professionnel et universitaire					5	Ecrit et/ou Oral		5									12						
Rencontre avec un professionnel					5				E/O		5						6						
Tutorat (accompagnement pédagogique individualisée)					0												8						
ETC facultatif					0																		
UES : ATELIERS	DU PASS		O		10			10									16						
Ateliers de conversation et/ou d'écriture					10	Oral		10									16						
Total ECTS / Semestre					300											Total Nbre d'heures				26	182	26	
Commentaires: Les UE se compensent. Il faut obtenir au moins 150 points sur un maximum de 300 pour valider le DU Passerelle étudiants en exil C1. **Note comptée pour 30% de la note finale si favorable à l'étudiant. Sinon, la note d'examen final compte pour 100%.																							

ANNEXE FINANCIERE

Intitulé du DU : PASSerelle

Solidarité

Volume horaire annuel

18 étudiants

8 B1 – 8 B2 – 2 C1

Dépenses

Heures d'enseignement	384h-436h
Responsabilité DU (h)*	80
Coût horaire CUEF complet**	164 €
<i>Sous total CUEF</i>	<i>55 730,47 €</i>

Heures stagiaires	26h
Nombre d'étudiants	18
Coût horaire stagiaire	3,90 €
<i>Sous total tutorat</i>	<i>98,81€</i>

Heures cours SUAPS (50% prise en charge)	26h
Nombre d'étudiants	16
Coût horaire	41,41 €
<i>Sous total CUEF</i>	<i>538,34 €</i>

Heures de cours réalisées par étudiants FLE bénévoles	32h
---	-----

Totale dépenses 56 367,62 €

Recettes

Metro (PIC RISING)	10 000 €
Fondation UGA	5 000 €
AUF	10 000 €
CUEF (RP)	31 367,62 €

Total recettes 56 367,62 €

* impact financier intégré au coût horaire CUEF complet

** intègre le coût de la masse salariale P2 (enseignants CDD/CDI, vacataires, HC, BIATSS) et les frais de fonctionnement

*** intégrés dans cours existants - sans impact